

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE

1 8 FEV. 2013

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CASTELSARRASIN - 82

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 14 Février (14/02/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 février, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, **Adjoint**,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, M. André LENFANT, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoint**,

Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. MOTHEs), Mme Carine NICODEME (représentée par M. GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Gérard VALLES, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Abdelkader SELAM est nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

05 – 14 février 2013

PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ÉTAT (MINISTÈRE DE LA CULTURE – DRAC MIDI-PYRÉNÉES), DU CONSEIL RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES ET DU CONSEIL GÉNÉRAL DE TARN ET GARONNE EN VUE DE LA RESTAURATION DE TABLEAUX EXPOSÉS DANS L'ABBATIALE SAINT PIERRE

Rapporteur : Monsieur BOUSQUET

Considérant le souhait de la Commune de Moissac de restaurer les tableaux *L'Adoration du Saint-Sacrement* et *Saint Laurent* dans le cadre de son programme de restauration des objets mobiliers lui appartenant et présentant un intérêt patrimonial,

Considérant le montant de l'opération s'élevant au total à 9.660 € HT,

Considérant la participation de l'État (Ministère de la Culture – DRAC Midi-Pyrénées) à hauteur de 25% de l'opération, celle du Conseil Régional Midi Pyrénées à hauteur de 25%, et celle du Conseil Général de Tarn-et-Garonne à hauteur de 25% également,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

Décide de solliciter l'Etat (Ministère de la Culture – DRAC Midi-Pyrénées), le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, afin d'aider au financement de la restauration des tableaux *L'Adoration du Saint-Sacrement* et *Saint Laurent*, présentés dans l'une des chapelles latérales de l'Abbatiale Saint-Pierre

Autorise M. Le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de ces subventions.

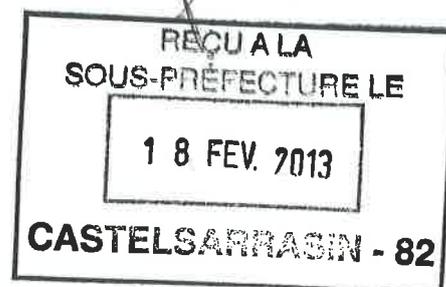
Pour copie conforme

Moissac le 15 février 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :